



À LA DÉCOUVERTE  
DE MA VILLE



Campus France vous guide  
dans vos premiers pas en  
France et vous fait **découvrir**  
**Strasbourg**, votre nouveau  
lieu de vie.

**BIENVENUE** À

**STRASBOURG**



CAMPUS  
FRANCE  
[campusfrance.org](http://campusfrance.org)





## L'ARRIVÉE À STRASBOURG /

À l'Université de Strasbourg, deux grands services d'accueil selon votre profil : étudiants et/ou chercheurs

### ♦ Le Service de la Vie Universitaire - Mission Accueil

**Le SVU - Mission accueil** accueille, oriente et renseigne les étudiants tout au long de l'année et organise l'**Agora de rentrée** qui permet aux étudiants d'effectuer au même endroit toutes les démarches liées à la rentrée et à l'installation à Strasbourg.

**Les étudiants internationaux peuvent y effectuer leur demande de titre de séjour auprès de la Préfecture du Bas-Rhin qui est présente dans les locaux de la Mission de septembre à novembre.**

**Adresse :** Service de la vie universitaire - Mission accueil, Bâtiment Le Platane, allée René Capitant, 67000 Strasbourg.

**Accueil :** du lundi au vendredi, de 9h à 18h (en période de rentrée), du lundi au jeudi, de 9h à 17h et le vendredi, de 9h à 13h (le reste de l'année).

**Contact :** 03 68 85 60 10 ou svu-accueil@unistra.fr  
Site : <http://bienvenue.unistra.fr/>

### ♦ La Maison Universitaire Internationale

**À l'Université de Strasbourg, la Maison Universitaire Internationale (MUI) regroupe des services dédiés à l'accueil des chercheurs et des étudiants internationaux venus dans le cadre d'un programme d'échange.**

**Ce Service d'accueil international trilingue (français, anglais, allemand) accompagne les étudiants, doctorants et chercheurs internationaux.**

**C'est ici que les doctorants, post-doctorants, et enseignants-chercheurs étrangers retrouveront le Centre EURAXESS qui les accompagnera dans toutes leurs procédures administratives liées à leur arrivée à Strasbourg (titre de séjour, sécurité sociale, aide au logement).**

**Adresse :** Maison universitaire internationale, rez-de-chaussée du bâtiment, 11 presque l'île André Malraux, 67100 Strasbourg.  
Accès : tramway, station Étoile-Bourse pour les lignes A et D ou station Winston Churchill pour les lignes C et E.

**Accueil :** du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 (et sur rendez-vous l'après-midi).

**Contact :** 03 68 85 66 49 ou mui-info@unistra.fr

Sites d'information :

- <https://www.unistra.fr> > recherche > services aux chercheurs > chercheurs étrangers

- <http://www.euraxess.fr/fr>

### Pour en savoir plus sur l'accueil à l'Université de Strasbourg :

- téléchargez le **guide Welcome to the Université de Strasbourg (en anglais ou en français) destiné aux étudiants et aux chercheurs internationaux :**

<https://www.unistra.fr> > Vie des campus > Vie pratique > Guides de l'étudiant

- consultez les pages **Venir à Strasbourg** de l'Université : <https://www.unistra.fr> > international > venir à Strasbourg

- consultez les pages **Vie Universitaire :**

<https://www.unistra.fr> > Vie des campus > Culture, sciences et société > Service de la vie universitaire

### ♦ L'accueil dans les autres établissements

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les différents établissements d'enseignement supérieur :**

<https://www.campusfrance.org> > Etudiants

> Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

### ♦ Les services nationaux

- étudiants : [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>

### ♦ Parrainage

**Vous pouvez être accompagné par un parrain** qui va vous accueillir et vous aider dans toutes vos démarches.

### Dispositifs de parrainage interne à l'Université de Strasbourg :

- Parrainage étudiant / étudiant :

<https://www.unistra.fr> > Venir à Strasbourg >

Parrainage international

- Parrainage professionnel : <https://www.unistra.fr> > Venir à Strasbourg > Parrainage international D'autres dispositifs :
  - Buddy System : <https://strasbourg.ixesn.fr/buddy-system>
  - Club des Jeunes Ambassadeurs d'Alsace, si vous êtes étudiants étrangers en Master de grandes écoles à Strasbourg (ENA, ITIRI, EM, ENGEES, HEAR, INSA, ENSAS, ECPM, IEP, Telecom Physique et Alliance Française) : <http://www.jeunes-ambassadeurs-alsace.com>
- Renseignement et inscription auprès du responsable des relations internationales de votre établissement.

## LE LOGEMENT À STRASBOURG /

À Strasbourg, il existe de nombreuses solutions pour trouver un logement : le parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, les résidences étudiantes et les résidences privées, le logement chez l'habitant.

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant votre départ.

Pour en savoir plus :

- consultez les pages Logement de l'Université de Strasbourg (plusieurs rubriques pour les étudiants étrangers) : <http://www.unistra.fr> > vie des campus > hébergement
- contactez [info-logement@unistra.fr](mailto:info-logement@unistra.fr) pour recevoir le Guide du logement des étudiants internationaux et bénéficier de tarifs préférentiels.

### QUELQUES CONSEILS

#### ◆ Se loger pour quelques jours

- **L'Auberge de jeunesse Strasbourg - 2 Rives**, sur les bords du Rhin.

Adresse et contact : 9 Rue des Cavaliers, 67000 Strasbourg, 03 88 45 54 20.

<https://www.hifrance.org>

- **Le Ciarus**, Auberge de jeunesse, en centre-ville.

Adresse et contact : 7 Rue Finkmatt, 67000 Strasbourg, 03 88 15 27 88.

Site : <http://www.ciarus.com/fr/>

- **Le Stift**, Foyer étudiant, dans le quartier historique de la ville.

Adresse et contact : 1 bis quai St-Thomas, 67000 Strasbourg, 03 88 25 90 25 / 26.

Site : <http://www.lestift.org/>

- **Hôtels et résidences hôtelières** : utilisez le moteur de recherche de l'Office de tourisme de Strasbourg : <http://www.otstrasbourg.fr> > séjourner > se loger

#### ◆ Se loger pour une longue période

- **Les logements étudiants du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires) de Strasbourg.**

Adresse : 1 quai du Maire Dietrich, 67000 Strasbourg.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Contact : 03 88 21 28 00.

Site : <http://www.crous-strasbourg.fr/>

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

**C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurants universitaires, cafétérias, food-trucks...).**

- **A l'Université :**

- **Pour les étudiants**

La résidence de la Maison Universitaire

Internationale dispose de 170 studios réservés aux étudiants internationaux :

<https://www.amitel.eu> > nos logements > maison universitaire internationale

(Suite informations logement en page 4)

## LES DÉPLACEMENTS À STRASBOURG



**Si vous arrivez à l'aéroport international de Strasbourg-Entzheim**, prendre la navette qui relie l'aéroport à la gare de Strasbourg en 7 minutes. Prenez ensuite l'une des trois lignes de tramway qui desservent la gare.



**En ville et dans sa périphérie**, empruntez les transports en commun (bus et tramway), de jour comme de nuit, de la Compagnie des Transports Strasbourgeois : <https://www.cts-strasbourg.eu/fr/>



**Pour des trajets dans la région :**

- utilisez les bus du Réseau 67, 45 lignes régulières qui relient toutes les villes du département : <https://www.vialsace.eu> > réseaux > réseau67

- prenez les trains régionaux :

- <https://www.ter.sncf.com/grand-est>

- pour voyager plus loin, pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



**Pour le co-voiturage**, consultez notamment les sites collaboratifs :

- local : <https://www.covoiturage67-68.fr/>

- national : <https://www.blablacar.fr>



Strasbourg est la ville la plus cyclable de France ! Utilisez donc l'un des 6 000 vélos du réseau **Vel'Hop** : <https://velhop.strasbourg.eu/>

### • Le parc de logements de l'Université :

#### - Pour les doctorants

#### La résidence du Collège Doctoral Européen

propose 100 studios prioritairement aux doctorants membres du Collège Doctoral Européen et les doctorants, puis les post-doctorants, chercheurs invités : <https://www.unistra.fr> > vie des campus > hébergement > doctorants

#### - Pour les enseignants-chercheurs, chercheurs ou post-doctorants

La résidence **Arconati Visconti** où les réservations des logements se font par l'intermédiaire des composantes, des laboratoires de recherche ou des instituts de recherche d'accueil :

<https://www.unistra.fr> > vie des campus > hébergement > post-doctorants et enseignants-chercheurs

### • Les plateformes de logements privés :

Quelques établissements universitaires de Strasbourg adhèrent à **Studapart**, la plateforme de logements privés : <https://www.studapart.com/fr>

Vous pouvez consulter également les sites :

- <https://www.adele.org/>
- <https://www.immojeune.com/>
- <https://www.location-etudiant.fr/>
- <https://housinganywhere.com/fr/>

De nombreuses **résidences étudiantes**, gérées par des organismes privés, sont présentes à Strasbourg, souvent situées à proximité des campus, comme par exemple :

- MGEL Logement : <https://www.mgellogement.fr> > nos résidences étudiantes
- Estudines : <https://www.estudines.com>
- Amitel : <https://www.amitel.eu/>

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > s'organiser > logement

### ◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : [www.visale.fr](http://www.visale.fr)

### ◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 08 10 29 29 29 ou [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### ◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de Strasbourg, le **Service de la vie universitaire - Mission handicap** accompagne les étudiants en situation de handicap (accueil, conseil, aménagement des études) : <https://www.unistra.fr> > vie des campus > accompagnement du handicap > mission handicap

## LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

### S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

#### ◆ CVEC

Vous devez **obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.**

- **Se connecter sur** : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- **Plus d'informations et cas particuliers sur** : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

#### ◆ Validation de l'inscription

**Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.**

### LE TITRE DE SÉJOUR

#### ◆ Se renseigner

• **À la Mission Accueil où, de septembre à novembre, les services de la Préfecture sont présents pour gérer votre dossier.**

Adresse : Service de la vie universitaire - Mission accueil, Bâtiment Le Platane, allée René Capitant, 67000 Strasbourg.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

Contact : 03 68 85 60 10.

• **À la Préfecture du Bas-Rhin.**

Adresse : Service Étrangers - Titres de séjour, 5 place de la République, 67000 Strasbourg.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h à 16h.

Contact : 03 88 21 65 42 ou

[etrangers-titresdesejour@bas-rhin.gouv.fr](mailto:etrangers-titresdesejour@bas-rhin.gouv.fr)

Site : <http://www.bas-rhin.gouv.fr>

• Pour en savoir plus sur les droits et obligations : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Etranger > Titre de séjour et document de circulation

## À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dans les trois mois qui suivent le jour de votre arrivée, sur le site :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa « mineur scolarisé » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue, selon le lieu d'accueil, à la Préfecture ou auprès du service des Relations internationales de votre établissement.

**Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour, la demande doit se faire dans les deux mois qui précèdent l'expiration de votre titre.**



## LA VIE PRATIQUE /

### OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, en ligne ou dans une des 190 agences bancaires qui sont implantées à Strasbourg.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

### SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.

Connectez-vous au site

<https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales qui peuvent vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université de Strasbourg qui dispose d'un Service de Santé Universitaire (SSU).

Adresse : 6 rue de Palerme, 67000 Strasbourg.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.

Contact : 03 68 85 50 24 ou

[sante.etudiants@unistra.fr](mailto:sante.etudiants@unistra.fr)

Site : <http://sante.unistra.fr/html/>

### SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Il est aussi possible de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

### ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès d'une mutuelle étudiante, de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

### N° D'URGENCE

**SAMU : 15** Service d'aide médicale urgente.

**Police secours : 17** en cas de violences, vol, cambriolage.

**Pompiers : 18** en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

**Le 112** : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

### APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

## TROUVER UN JOB OU UN STAGE

### 3 adresses :

• **le CRIJ d'Alsace** (Centre Régional d'Information Jeunesse) met à votre disposition une plateforme d'offres d'emploi et de stages :

<http://www.crij-alsace.fr/>

• **le Service de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg** publie des jobs étudiants, services civiques et bénévolats sur son site :

[unistra.fr](http://unistra.fr) > vie des campus > jobs étudiants

• **le site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job étudiant compatible avec vos études :

<https://www.jobaviz.fr/>

## LES SORTIES À STRASBOURG /

### PRATIQUER UN SPORT

Dans votre école ou dans votre université, vous pouvez avoir un accès privilégié aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports de votre établissement ou en consultant le site de **l'Université de Strasbourg** qui propose plus de 60 activités : <https://sport.unistra.fr/>

À Strasbourg, vous pouvez aussi trouver en ville un large choix d'équipements sportifs ou de loisirs municipaux : <https://www.strasbourg.eu> > pratique > sport

### PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs et engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, se renseigner d'abord au Service de la vie universitaire – Mission vie étudiante de l'Université de Strasbourg :

<https://www.unistra.fr> > vie des campus > vie universitaire

ou consulter les sites nationaux : [www.animafac.net](http://www.animafac.net) ou [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

À Strasbourg, l'association ESN (Erasmus Student Network) propose de nombreuses activités d'accueil et d'intégration pour les étudiants internationaux : <https://strasbourg.ixesn.fr/>

## SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Strasbourg propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps :

<https://www.strasbourg.eu/culture>

Si vous êtes étudiant à l'Université de Strasbourg, à l'ENGEES, l'ENSAS, l'HEAR, l'INSA ou inscrit dans une Classe Préparatoire aux Grandes Écoles, profitez des avantages de la **Carte Culture** téléchargée sur votre Pass Campus (entrée gratuite dans 23 musées et tarifs réduits dans les cinémas et salles partenaires) : <https://www.carte-culture.org/fr/>.

Le Pass Campus propose d'autres services (restauration CROUS, bibliothèques, sports) :

<https://www.passcampus.fr/>

La Ville de Strasbourg a créé le dispositif **Strasbourg aime ses étudiants** qui a pour objectif de faire découvrir la ville par l'organisation d'événements gratuits : <https://www.strasbourgaimesesetudiants.eu> > étudier > strasbourg aime ses étudiants

**Pour se distraire ou se cultiver**, à Strasbourg, on trouve :

- 5 grands cinémas dans le centre-ville, dont 3 cinémas d'Art et d'Essai : l'Odysée, salle historique construite en 1913, et les 2 Cinémas Stars.

- 10 musées : <https://www.musees.strasbourg.eu/>

- 15 salles de spectacle, de théâtre, de danse, de concert...

- une trentaine de librairies, dont trois institutions, la Librairie Oberlin qui vient de fêter ses 200 ans, la Librairie internationale Kléber et la Librairie Gallimard du Monde entier, spécialisées dans les livres en langue originale.

- un réseau de 33 bibliothèques/médiathèques dans Strasbourg et sa région avec plus d'un million de documents à votre disposition :

<https://www.strasbourg.eu> > culture > bibliothèques et médiathèques

À Strasbourg, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **les deux grands quotidiens régionaux, Les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA) et l'Alsace**, disponibles en kiosque ou sur internet :

<https://www.dna.fr/> et <https://www.lalsace.fr/>

Vous pouvez également consulter

- l'agenda de l'Office de tourisme :

<http://www.otstrasbourg.fr/fr/> > agenda

- l'agenda des activités culturelles, souvent gratuites, programmées par le Service de l'action culturelle de l'Université de Strasbourg : <https://www.unistra.fr> > vie des campus > culture > structures culturelles > service de l'action culturelle



## LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

### Strasbourg est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 2013.

- La place Kléber, la plus importante place publique de Strasbourg.
- La cathédrale Notre-Dame, l'une des plus visitées de France, avec sa flèche gothique et son horloge astronomique (entrée gratuite).
- Le quartier historique de la Petite France, avec ses canaux et ses maisons typiques, et le quartier de la Neustadt, classés au patrimoine mondial par l'Unesco.
- Le palais Rohan, à l'origine demeure princière qui abrite aujourd'hui trois musées dont le musée des Beaux-Arts.
- Le Musée historique de Strasbourg à la muséographie d'avant-garde.
- Le barrage Vauban pour sa vue panoramique.
- Le parc de l'Orangerie, le plus ancien et le plus vaste parc de la ville.
- Les institutions européennes (Parlement européen, Conseil de l'Europe, Cour européenne des droits de l'homme) en suivant le Parcours Europe.
- Le Jardin et la passerelle des deux rives, parc transfrontalier entre Strasbourg et Kehl.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de tourisme de Strasbourg :

<http://www.otstrasbourg.fr/fr/>

## FÉVRIER

- Strasbourg mon amour, la ville fête la Saint-Valentin pendant 10 jours : un festival poétique, culturel et décalé !

## MARS

- Le Carnaval de Strasbourg, chars, danses et musiques dans les rues.

## MAI

- Fête de l'Europe, animations culturelles et sportives et Journée Porte ouverte du Parlement européen.
- La Nuit européenne des musées où les musées de Strasbourg ouvrent leurs portes toute la nuit (entrées gratuites).

## JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

## SEPTEMBRE

- **Agora de rentrée** : l'Université de Strasbourg met en place un dispositif de rentrée avec tous les services utiles sur le campus central et organise des événements d'accueil.
- **Nuit européenne des chercheurs**, rencontres entre chercheurs et grand public.
- Les journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement, dont certains exceptionnellement ouverts au public.

## OCTOBRE-NOVEMBRE

- **Nuit des étudiants du monde, LE grand événement pour les étudiants internationaux.**
- **Fête de la science**, dans les laboratoires de l'université.

## DÉCEMBRE

- Le marché de Noël, le plus ancien et le plus renommé de France.



## LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

### JANVIER

- Les Sacrées Journées de Strasbourg, concerts représentatifs de toutes les cultures musicales religieuses.



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



# LES CHOSES À SAVOIR

**STRASBOURG**, CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN, l'un des 10 départements de la Région Grand Est dont Strasbourg est la capitale

**STRASBOURG**,  
SIÈGE DU PARLEMENT  
EUROPÉEN ET DU  
CONSEIL DE L'EUROPE,  
l'une des deux  
capitales européennes

**STRASBOURG, UNE EUROMÉTROPOLE DE**

**485 000** habitants

dont **277 000** pour la Ville de Strasbourg

**Université de Strasbourg :**

**52 000**  
étudiants



dont **10 000** étudiants internationaux

**RÉGION  
GRAND EST,**

**4<sup>e</sup> RÉGION  
D'ACCUEIL** des  
étudiants étrangers  
en France  
(29 000 étudiants  
étrangers)

**UNIVERSITÉ DE STRASBOURG,**

**10 Écoles doctorales, 2 350 doctorants**

dont la moitié de nationalité étrangère,

**2 000 coopérations avec 95 pays,**

**4 Prix Nobel encore en activité**

**STRASBOURG**, CLASSÉE 7<sup>e</sup> (SUR 44) DES VILLES FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :  
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/grand-est-551>

**CAMPUS FRANCE STRASBOURG**

9 place Kleber, 67000 Strasbourg - 03 88 14 38 83 - [strasbourg@campusfrance.org](mailto:strasbourg@campusfrance.org)

**CAMPUS FRANCE**

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)